



Mardi, 30 mars 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

Impact financier et économique du changement climatique dans les pays ACP

*Commission du développement économique,
des finances et du commerce*

Direction générale de la Communication
PARLEMENT EUROPEEN

IMPACT FINANCIER ET ECONOMIQUE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LES PAYS ACP

Débat: 30 mars 2010

Vote: 1 avril 2010

Co-rapporteurs: MM. Buti Manamela (Afrique du Sud) et Frank Engel (Luxembourg)

Investir dans des sources d'énergie propres, des technologies visant à améliorer l'efficacité énergétique ainsi que dans des méthodes de productions agricoles plus économes en eau (AM 24), devrait aider les pays en développement à lutter contre les effets du changement climatique. L'Assemblée estime également que le secteur privé devrait contribuer au financement des mesures de lutte contre le changement climatique.

Les pays en développement sont les plus exposés au changement climatique qui aura à plus au moins long terme des conséquences dans de nombreux domaines dont l'agriculture et l'élevage. La dépendance de ces pays vis-à-vis de leur secteur primaire – d'où ils tirent leur principale source de revenu – les rend d'autant plus vulnérable aux variations climatiques.

Le changement climatique pourrait également être un facteur d'accroissement d'instabilité politique. La raréfaction de l'eau et la réduction des surfaces habitables et cultivables due à la désertification et à l'érosion des sols pourraient être à l'origine de conflits et de déplacements de population importants, rappelle le rapport.

Les députés demandent à l'UE et aux pays ACP d'investir dans des sources d'énergie propres, des technologies visant à améliorer l'efficacité énergétique ainsi que dans des méthodes de productions agricoles plus économes en eau. Les brevets et les procédés de fabrication de ces technologies devraient être accessibles sans frais, précise le rapport.

Les fonds qui seront affectés à la lutte contre le changement climatique devraient être « additionnels » par rapport aux engagements déjà pris par les principaux donateurs occidentaux au titre de l'aide publique au développement (APD), précisent les députés. Ces derniers craignent en effet que les mesures de lutte contre le changement soient financées sur les volumes d'aide actuels.

Les sommes nécessaires pour lutter contre le changement climatique devraient également provenir du secteur privé sous forme de prélèvement. S'appuyant sur les initiatives de certains Etats membres qui ont mis en place des prélèvements volontaires sur les émissions produites par les transports aériens et maritimes, l'Assemblée propose une taxe internationale sur le transport de fret.

Les acteurs économiques privés des Etats ACP qui opèrent dans les pays ACP devraient de leur côté adopter « une attitude socialement responsable » alliant « respect de l'environnement et des habitats » dans lesquels ils opèrent. Le rapport souligne que l'exploitation des ressources naturelles doit faire l'objet d'une attention particulière.

L'Assemblée déplore l'échec de la conférence de Copenhague de décembre 2009, qui n'a pas débouché sur un accord juridiquement contraignant, et demande à l'UE d'assumer pleinement son rôle d'acteur central en vue de la conférence de Cancun (novembre – décembre 2010).

Agenda détaillé de la réunion :

http://www.europarl.europa.eu/intcoop/acp/60_19/default_fr.htm

Accréditation :

Les médias souhaitant couvrir les travaux de l'Assemblée sont priés de s'adresser à:

Maura DELANEY : maura.delaney@europarl.europa.eu

Lieu de la réunion : Magma Conference Center - Tenerife (Espagne)

Contacts:

Thomas Dudrap

Service de presse (FR)

☎ : +32 498 98 32 84

✉ : thomas.dudrap@europarl.europa.eu

Natalia Dasilva

Press Service (EN, ES)

☎ : +32 494 94 39 85

✉ : natalia.dasilva@europarl.europa.eu